

Communiqué

Contre le génocide et la colonisation en Palestine, l'AFPS, Attac et BDS France lancent la campagne « Banque complice » et ciblent BNP Paribas

jeudi 3 octobre 2024, par [AFPS](#) (Date de rédaction antérieure : 1er octobre 2024).

Génocide, colonisation, apartheid : en investissant dans les plus grosses entreprises exportatrices d'armes à destination d'Israël et dans des entreprises impliquées dans les colonies illégales en Palestine, 5 banques françaises se rendent complices de la situation actuelle au Proche-Orient. Parmi elles, BNP Paribas, 1^{er} financeur européen d'Israël.

Face à cela, l'AFPS, Attac et la campagne BDS France, lancent aujourd'hui la campagne « Banque Complice » appelant BNP Paribas à cesser sa complicité dans le financement du génocide et de la colonisation illégale de la Palestine. Des actions d'interpellation seront organisées partout sur le territoire pendant les prochaines semaines.



Cinq banques françaises, BNP Paribas, la Banque Populaire, la Caisse d'Épargne, la Société Générale et le Crédit Agricole, figurent parmi les dix institutions financières européennes qui ont investi le plus dans des entreprises impliquées dans les colonies illégales et dans l'armement d'Israël.

L'AFPS (Association France Palestine Solidarité), Attac France et la Campagne BDS France (campagne boycott, désinvestissement, sanctions) ont décidé de cibler BNP Paribas pour dénoncer ses investissements, qui la rendent complice de la colonisation, de l'apartheid et de l'armement d'Israël.

La [BNP est le premier investisseur français et européen](#) dans des sociétés activement impliquées dans les colonies illégales en Palestine. C'est aussi le principal créancier européen des entreprises d'armement fournissant l'armée israélienne. De plus, en mars 2024, BNP Paribas a participé à une levée de fonds record pour Israël, destinée à combler « un déficit croissant lié à la guerre », à hauteur de 2 milliards de dollars.

Si la BNP communique régulièrement sur les droits humains et promeut les « investissements éthiques », le dernier rapport de la coalition internationale « Don't Buy Into Occupation » montre le

contraire : entre janvier 2020 et août 2023, la BNP a accordé 22,2 milliards de dollars de prêts et de souscriptions à des sociétés impliquées dans la colonisation. « La construction et l'expansion des colonies en Palestine constituent une violation majeure du droit international. Au non respect de multiples résolutions onusiennes par Israël, vient s'ajouter la récente déclaration de la Cour internationale de justice (CIJ) en juillet, qui a jugé illégale l'occupation de la Palestine par Israël », indique Vincent Gay, secrétaire général d'Attac France.

De plus, le rapport PAX/Profundo publié en juin 2024 a révélé qu'entre janvier 2021 et août 2023, la BNP a accordé 6,4 milliards de dollars de prêts et de souscriptions aux plus importants fabricants d'armes qui fournissent l'armée israélienne. « Les investissements de la BNP dans ces entreprises d'armement, en plus de la récente levée de fonds de 2 milliards, nous semblent particulièrement choquants, face à l'intensité des bombardements, des déplacements forcés, de la famine organisée, du nombre de civils et d'enfants tués, des hôpitaux et des infrastructures anéantis dans la Bande de Gaza », s'indigne Natalie, membre de l'AFPS. « Faut-il rappeler que les relations financières de la BNP - à l'instar d'autres banques - avec des entreprises actives dans l'industrie de la colonisation et de l'armement, soutiennent activement un État accusé devant le CIJ, dès décembre 2023, de génocide ? », ajoute Juliette de la campagne BDS France. Nos trois organisations lancent ce jour une campagne de sensibilisation et d'actions citoyennes sur tout le territoire pour faire pression sur la BNP. Avec nos groupes locaux, nous organiserons dans les prochaines semaines des opérations d'envois de lettres, d'affichage et de tractage devant les agences bancaires. Nous demandons que la BNP cesse d'investir dans des entreprises complices de violations des droits humains et respecte ses obligations en matière de devoir de vigilance.

AFPS, Attac, BDS France

P.-S.

• AFPS :

<https://www.france-palestine.org/Contre-le-genocide-et-la-colonisation-en-Palestine-l-AFPS-Attac-et-BDS-France>